

## Le G8 tient-il ses engagements ?

### I - Globalement :

Depuis 1995, le Groupe de recherche sur le G8 à l'Université de Toronto évalue chaque année si les principaux engagements pris lors des sommets du G8 et figurant dans le communiqué final du sommet ont été respectés [...]. Les résultats en matière de respect des engagements pour cette période sont les suivants:

- 36 % au sommet de Lyon de 1996;
- 13 % au sommet de Denver de 1997;
- 32 % au sommet de Birmingham de 1998;
- 38 % au sommet de Cologne de 1999;
- 81 % au sommet d'Okinawa de 2000.

Le taux moyen du respect des engagements entre 1996 et 2000 se chiffre approximativement à 41 % [...]. Le taux le plus élevé est associé au domaine de la sécurité politique, se chiffrant à 67 % (ce domaine comprend entre autres les relations Est-Ouest traditionnelles, le terrorisme, le contrôle des armements, la sécurité régionale et la prévention des conflits), alors que les secteurs économiques clés ont obtenu un taux de 37 %, suivis des problèmes transnationaux (34 %) et de la gouvernance mondiale axée sur les réformes de l'ONU (14 %).

<http://www.library.utoronto.ca/g7/g8online/french/2002/06.html>

### II - Analyse du domaine de la sécurité politique, où le G8 a le plus tenu ses engagements:

Source : [www.attac.info/g8evian](http://www.attac.info/g8evian)

#### Insécurité Internationale, Criminalité et Terrorisme

##### Sécurité internationale et règlement des conflits

La sécurité est assimilée par le G8 avant tout à la "stabilité politique et économique dans les régions de production et de transit de l'énergie" (1998), affirmation renouvelée en 2002 sur le renforcement du "système de transport mondial". "Le règlement pacifique des différends conformément à la Charte de l'ONU" est revendiqué en 2000 dans la déclaration d'Okinawa intitulée *Vers un XXIe siècle marqué par une plus grande stabilité mondiale*. Or, si un certain nombre de conflits ont disparu pendant cette période, certains perdurent malgré les multiples résolutions des Nations Unies pour y mettre un terme. C'est notamment le cas du conflit israélo-palestinien : Sur 91 violations des résolutions de l'ONU, Israël en totalise 32. Se féliciter "des résultats considérables obtenus dans le cadre du processus de paix au Moyen Orient" (1996) semble a priori hors de propos aujourd'hui.

Mais c'est aussi le cas au Cachemire, au Caucase, dans l'Ogaden parmi les plus anciens.

La fin d'un conflit n'est pas forcément le signe d'une amélioration de l'état de la population : Le Nicaragua est passé de la 60e place en 1990, après 10 ans de conflit armé, à la 106e en 2000, sur l'échelle de Développement Humain (Rapport 2001 du PNUD).

La création d'une **Cour Pénale Internationale** destinée à juger les crimes de guerre et de génocide a été approuvée par 120 pays en 1998. 7 pays pourtant ont voté contre : USA, Israël, Bahreïn, Inde, Chine, Qatar et Vietnam. Explication de l'ambassadeur US : "Le tribunal fait courir un risque à ceux qui endossent la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationale" (ex.: les bombardements américains sur l'Irak sans mandat de l'ONU). Les crimes contre l'humanité, définis comme "tout acte inhumain commis contre toute population civile" sont également de la compétence de la CPI qui y a ajouté les actes à caractère sexuel même commis en dehors de tout conflit armé. On sait que les troupes d'occupation US aux Philippines comme au Japon ont été accusées de tels crimes par les populations locales. La loi française qui reconnaît l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité ne l'a pas étendu aux crimes de guerre.

Les USA ne reconnaissent pas non plus la Cour Internationale de Justice de La Haye. Ce sont surtout les pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est qui utilisent ses services alors que l'Union Européenne, les USA et le Japon, sur représentés parmi les juges, ne s'y reportent que rarement.

##### Non-prolifération, maîtrise des armements et désarmement

Si, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, l'entente sur l'élimination du plutonium entre les USA et la Russie a bien constitué une démarche visant "à tirer parti de cette coopération" (2000), la prolifération des mines anti-personnel demeure.

Quant à demander à "faire preuve de retenue dans les exportations d'armes conventionnelles" (2000), ce ne peut être que grande naïveté ou hypocrisie.

### **Criminalité transnationale organisée et "Terrorisme"**

Si les déclarations sur la " lutte contre le terrorisme" liée à "la criminalité transnationale organisée" sont bien antérieures à l'attaque contre les tours du World Trade Center de New York, elles ont pris un nouveau tour depuis lors. D'abord dirigée contre quelques "Etats-voyous", la lutte vise désormais autant des groupes d'individus que des Etats.

A Kananakis en 2002, relever les "défis que représentent la lutte contre le terrorisme" est devenu la première et principale préoccupation du Sommet. Cette lutte est désormais sans limite. Non seulement le droit international n'est plus appliqué en cette matière (les "talibans" en attente de procès à Guantanamo) mais certains citoyens commencent à être considérés comme "terroristes" ou tout au moins comme leurs complices conscients ou non. Ainsi à Gênes, le G8 déplore "la violence" d' "une minorité irresponsable", qui regroupait cependant plus de 300'000 personnes venues lui crier leur opposition à des décisions politiques arrêtées en leur nom sans la moindre concertation. Contrairement à ce qu'il déclare, le G8 n'y a pas défendu "le droit à la protestation pacifique". Et c'est bien parce que cette foule savait que le G8 n'a jamais cru "à l'importance fondamentale d'un débat public" qui n'a encore jamais eu lieu, qu'elle est venue en faire le siège pour tenter de se faire entendre et obtenir un début de dialogue.

On peut rapprocher cette inquiétude des milieux gouvernementaux vis-à-vis de l'opinion publique de celle des milieux d'affaires transnationaux. *"L'émergence de groupes activistes [parmi] les citoyens exprimant leurs profondes préoccupations, risque d'affaiblir l'ordre public, les institutions légales et le processus démocratique. Ce que nous mettons en question, c'est la prolifération de groupes activistes" "en dehors des syndicats, organisations de consommateurs et d'autres groupes qui méritent le respect [avec lesquels] le monde des affaires est habitué à travailler."* (Déclaration de Genève de 450 dirigeants de sociétés transnationales adoptée en septembre 1998 lors du *Geneva Business Dialogue* organisé par la CCI. Et de proposer l'établissement *"de règles pour clarifier la légitimité de nombreuses ONG engagées dans le dialogue public et qui proclament représenter les intérêts de larges secteurs de la société civile"* (Rapport remis au G8 17/05/98).

Ce qu'ils ne pouvaient imaginer à cette époque, c'est la présence de plus en plus importante de ces "syndicats" et "organisations de consommateurs" dans les manifestations qu'ils dénonçaient.

### **Fraude financière internationale :**

Le G8 se déclare résolu à vouloir combattre la corruption. Mais ce n'est qu'à partir de 2000 qu'il semble comprendre qu'une "plus grande coopération judiciaire est nécessaire" pour poursuivre les crimes financiers. C'est également à la fin de la dernière décennie que le G8 commence à s'intéresser au lien entre **évasion fiscale, blanchiment de capitaux et centres financiers offshore** et charge le **GAFI** (Groupe d'Action Financière Internationale, créé par le G7 en 1989 et auquel l'OCDE sert de Secrétariat) des mesures qui s'imposent.

Mais le GAFI présente-t-il toutes les garanties d'efficacité pour cette tâche ?

Le GAFI a retiré les Bahamas, les îles Caïmans, le Liechtenstein et Panama de sa liste des "territoires non coopératifs" sans vérifier la mise en œuvre des mesures anti-blanchiment promises par ces Etats. En octobre 2002, la Russie a été "miraculeusement" rayée de la "liste grise" du GAFI.

La nouvelle loi *Patriot Act* d'octobre 2001, votée après les attentats du 11 septembre, interdit aux banques et aux sociétés de courtage américaines d'accepter de l'argent d'une banque écran située dans une île off-shore. Cette loi comporte pourtant de sérieuses lacunes : par exemple, un client étranger d'une banque a littéralement le pouvoir d'enquêter sur lui-même en signant un certificat comme quoi il ne représente pas une société écran ou bien les règles du Trésor autorisent une banque US à accepter des dépôts provenant d'une banque off-shore si des parts de celle-ci sont détenues par une banque réelle.

Les experts de l'ONU ont montré que, malgré le vote de la résolution 1390 de janvier 2002<sup>1</sup>, à peine 10 Millions \$ supplémentaires ont été gelés.

<sup>1</sup> La résolution 1390 (...) exige que les États prennent diverses mesures contre les talibans, Oussama ben Laden et Al-Qaïda, son réseau terroriste, notamment bloquer leurs ressources économiques, interdire qu'on leur fournisse ou vende des armes, et empêcher ces personnes de circuler ou de pénétrer sur leur territoire.  
<http://usinfo.state.gov/regional/af/security/french/f2011801.htm>